



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE 9 8 2

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août
.....

Prochaine réunion du club : jeudi 18 mars à partir de 19 H 30, au local habituel : "Café de la Paix" place du Sablon à Wavre.

La soirée débutera par une séance d'échanges. Il y aura de nombreux carnets à choix à examiner.

La réalisation inter-membres (pages 3, 5 & 7) débutera à 20 H 30.

Monsieur P Jottard distribuera les nouveautés.

Les tombolas gratuite et payante seront animées par M Jh Hoeyenbrugghe.

Lots de la tombola payante

Belgique : N° 1262-68 Centenaire de la Croix-Rouge	400 Fr	xxx
Belgique : N° 1125-27 et 1131-32 Réfugiés; socialistes	305 Fr	xxx
Belgique : N° 1391-94 (4) Antarctique	300 Fr	xxx
Belgique : N° 1642 (4) Roi Baudouin 2,25 Fr	160 Fr	xxx
Belgique : N° 1448-51 Historique 1968	65 Fr	xxx
Congo belge : N° 1 Roi Léopold II	600 Fr	0
Congo belge : N° 41 Paysage	450 Fr	xx
Alleragne occidentale : N° 86 150 ans Schiller	50 Fr	0
France : N° 1925;1926;1930	10 Fr	0
France : N° 1918 Languedoc-Roussillon	9 Fr	0

B E L G I C A 8 2
N'oubliez pas !
Histoire postale - Entiers postaux - Aérophilatélie
du 11 au 19 décembre 1982
au Centre International Rogier à Bruxelles

PETITES ANNONCES
.....

Offre 30 Fr pour 100 points Artis-Historia et 40 Fr pour 100 points Goubert
Recherche tous les timbres-poste consacrés aux chiens
OTTEN Guy, rue haute, 24 1300 WAVRE 010/22.25.12

Recherche flammes très lisibles sur timbres français du type "Sabine" contre bonnes valeurs de Belgique ou numéraire.

F Tombeur, 5, Pré des querelles 1300 WAVRE Tél 010/22.31.66

Offre 30 Fr pour 100 points Artis-Historia & 40 Fr pour 100 points Soubr
Recherche tous les timbres-poste consacrés aux chiens

Recherche tout concernant la République de Saint-Marin (timbres-poste a
tre N° 6 & 333; pièces de monnaie de 1898 à 1938; anciennes cartes post
les illustrées.

Recherche anciennes cartes-vues de WAVRE & MELLET

Recherche de la collection Côte d'Or Folklore belge première collection
N° 4 - 9 - 15 - 17 - 30 - 38 - 41 - 48 - 54 - 64 - 65 - 70 - 74 - 75 -
92 - 106 - 108 - 113 - 121

Recherche tickets du comité de secours et d'alimentation de Wavre émis
en 1917 : 10 cts, 25 cts, 50 cts, 1 Fr & 2 Fr

OTTEN Guy, rue haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12

QUELQUES BOURSES D'ECHANGES
.....

Samedi 13 mars : Liège Hôtel de l'Univers de 9 à 16 H Bourse cartophile

Dimanche 14 mars : Charleroi Palais des Beaux-Arts de 8 H 30 à 13 H

Bourse numismatique

Hollain Salle du Fort debout, rue de Jollain de 9 à
18 H Toutes collections

Petit-Rechain rue B Dewe, 2 de 9 à 16 H Toutes collec
tions

Dimanche 21 mars : Ciney Hall d'accueil du marché couvert de 9 à 12 H

Toutes collections

Membach Salle St Jean de 9 à 16 H Toutes collections

Samedi 27 mars : Wavre Galerie des Carmes Toutes collections de 10 à 18

Bruxelles Café Jupiler-Bourse, rue du marché aux poulet
35 de 9 à 13 H Bourse cartophilique

Dimanche 28 mars : Tirlement Waikke Duys, Oude Leuvensestraat, 93 de 9 à

13 H Bourse numismatique

Ciney Hall d'accueil du marché couvert de 9 à 16 H

Bourse numismatique internationale

Rethel (Ardennes françaises) Salle des fêtes de 9 H 30
à 18 H Bourse cartophilique

Jeudi 1er avril : Membach Salle St Jean dès 20 H Toutes collections

Samedi 3 avril : Hodimont Cercle St Jean-Baptiste, rue des Messieurs, 40
de 14 à 17 H Toutes collections

Dimanche 4 avril : Charleroi Palais des Beaux-Arts de 8 H 30 à 13 H

Bourse cartophilique

REALISATIONS INTER MEMBRES DU
JEUDI 18 MARS 1982

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	France	744-49; 1263-67	xxx	14,25	54	
2		1273-76	xxx	15	60	
3		1281-87	xxx	21,5	85	
4		1295-1300	xxx	85	325	
5		1306-10	xxx	12,5	50	
6		1325-30	xxx	12,5	50	
7	Belgique	6 4 marges bord feuille pli	0	250	25	
8		62	0	450	150	
9		351-52	xx	7500	3000	
10		860	xx	50	20	
11		861	xx	1100	400	
12		964-66	xx	250	90	
13		991-93	xx	450	160	
14		1013-18	xx	550	200	
15		1076-81	xx	1000	400	
16		1404-09	xxx	52	24	
17		1547-48	xxx	90	45	
18		P.A. 24	xx	750	300	
19		BF 11 & 12 (timbres xxx)	xx	1000	400	
2e 20	Belgique	1780;1783-84;1796;1798-99(2)	xxx	220	110	
21		1785-88	xxx	180	100	
22		1797 (2)	xxx	80	40	
23		1825 (4)	xxx	80	40	
24		1826 (4)	xxx	80	40	
25		1827 (6)	xxx	120	60	
26		1843-48	xxx	185	95	
27		880-90	0	2497	1240	
28	Luxembourg	406	xxx	600	300	
29		492-93	xxx	325	160	
30		498-99	xxx	250	125	
31		506;507;509	xxx	200	100	
32		512	xxx	1200	600	
33		517	xxx	75	35	
34		518-19	xxx	450	225	
35		527	xxx	250	125	
36		530	xxx	225	110	
37	France	1695-98	xxx	17,5	105	
38		1695-98	xxx	17,5	105	
3e 39	Belgique	2	0	2200	600	
40		6 (2)	0	500	195	
41		7 (2)	0	500	250	
42		7+10;11	0	725	385	
43		74 (2)	xxx	300	150	
44		75	xxx	1250	625	
45		76	xxx	950	475	
46		77	xxx	2000	1000	
47		79	xxx	7500	4000	
48		80	xxx	6500	1950	
49		81;82;83(2)	xxx	1590	600	
50		123;124;125(2)	xxx	80	40	
51		126;127;128	xxx	4000	2500	
52		129-31	xxx	1000	600	
53		132-34	x	1700	850	
54		135-40	xxx	169	60	
55		135-40	xxx	169	60	

QUAND NOS ROIS FAISAIENT BONNE FIGURE !!!

.....

Extrait de "La Libre Belgique" du 3 au 7 mars 1981.

En janvier 1865, trois projets furent déposés. Ils étaient parfaits quant à la composition picturale mais les deux premiers furent néanmoins refusés parce que, contrairement à un point précis du règlement, le mot "Belgique" n'y figurait pas.

Le troisième, après quelques retouches mineures fut adopté. On admit qu'une série de cinq vignettes était nécessaire (les N° 17 à 21 au catalogue).

Gravées par F Joubert de la Ferté, les cinq valeurs prévues (10, 20, 30, 40 c et 1 Fr) eurent chacune, un encadrement différent mettant en valeur l'effigie royale, pratiquement la même sur les cinq timbres. De nombreux essais en couleurs furent effectués avant que le choix ne se portât sur les nuances suivantes : grise pour le 10 c, bleue pour le 20 c, brune pour le 30 c, rose pour le 40 c et violette pour le 1 Fr.

Il devenait urgent de mettre en circulation sur le marché les timbres qui faisaient défaut pour certains affranchissements, notamment le 1 Fr, vignette destinée aux lettres chargées pour l'étranger. C'est pourquoi le 30 c et ce fameux 1 Fr commencèrent leur longue vie le 1er novembre 1865. Léopold Ier dont la santé allait déclinant eut la joie de contempler ces deux nouveaux timbres à son effigie. Son décès, survenu le 10 décembre de cette année-là, ne permit pas, en effet, à notre premier souverain de voir la sortie des autres valeurs postales de cette série dont le débit commença le 1er janvier 1866.

Signalons encore que le 7 janvier 1866, deux timbres "Télégraphes" 50 c gris et 1 Fr vert - dont l'impression était aussi mentionnée dans l'A.R. du 25 septembre 1865 en même temps que les cinq valeurs postales précitées furent émis dans un format hexagonal, ce qui était révolutionnaire pour l'époque.

Nous avons dit plus haut que cette série connut une longue vie. En effet la mise hors cours de ces cinq timbres survint le 1er mars 1911 soit... deux ans après la mort de Léopold II. Par conséquent, leur tirage fut élevé (79.500.000 pour le 10 c, 46.500.000 pour le 20 c, 5.700.000 pour le 30c, 4.800.000 pour le 40 c et 915.000 pour le 1 Fr).

Toute dynastie régnante connaît ses périodes d'interrègne. Celle-ci est toujours très courte car il sied que le souverain appelé à succéder à son prédécesseur prête serment le plus rapidement possible. Peut-on employer le terme "interrègne" en ce qui concerne l'émission d'un timbre-poste ? Non, bien sûr ! Encore qu'en Belgique, après la mort de Léopold Ier, son successeur dut attendre quatre ans pour voir son effigie figurer sur

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
56	Belgique	141-44	xxx	500	200	
57		141-144	xxx	500	200	
58		145	xxx	2000	900	
59		145	xxx	2000	900	
60		146 B	xxx	5000	2500	
61		147	xxx	25000	13750	
62		148	xxx	200	40	
63		148	xxx	200	100	
64		149	xxx	2750	825	
65		149	xxx	2750	825	
66		167; 168(3); 169(3); 170; 171(3); 172; 173; 174; 175; 176	xxx	36055	18000	
67		179-81	x	775	70	
68		182 A	xxx	140	60	
69		183-87	xxx	733	195	
70		188	xxx	125	65	
71		182 & 188 se tenant	xxx	225	115	
72		189 (2)	xxx	360	180	
73		190-210	xxx	7250	3625	
74		211-19	xxx	3400	2000	
75		220	xxx	250	50	
76		221-33	xxx	7000	1750	
77		221-33	xxx	7000	3000	
78		234-36	xxx	130	65	
79		237; 238; 239A	xxx	1425	715	
80		240-44	xxx	800	400	
81		245-48	xxx	200	100	
82		249-53	xxx	850	200	
83		254	xxx	130	65	
84		255	xxx	400	200	
85		256 (2)	xxx	240	120	
86		257	xxx	200	100	
87		258-66	xxx	8000	4000	
88		267-72	xxx	3000	1140	
89		270(3); 273-75	xxx	135	60	
90		276-88A	xxx	2100	630	
91		293-98	xxx	3500	1225	
92		293-98	xxx	3500	175	
93		299-300	xxx	110	55	
94		302(2); 303; 304(2)	xxx	1230	200	
95		305-07	xxx	2300	1150	
96		308-14	xxx	3500	1900	
97		300; 315-16	xxx	130	50	
98		317-24 (2) pas le 322A	xxx	13700	6165	
99	Occup bel-	1; 2; 4; 5; 6; 7; 8 (2)	xxx	408	145	
100	ge en All-	9; 10; 11; 12 (2)	xxx	1280	515	
101	magne	13-14 (2)	xxx	2400	960	
102		15 (2)	xxx	6500	1300	
103		16 (2)	xxx	600	300	
104		17 (2)	xxx	7500	3750	
4e 105	Belgique	827-31	xxx	5000	2750	
106		927-29	xxx	7250	4000	
107		1032-36	xxx	1500	750	
108		1114-20	xxx	1050	525	
5e 109	Belgique	1233-38	xxx	375	180	
110		1243-45	xxx	140	70	
111		1251-54	xxx	108	50	
112		1255-58	xxx	135	65	
113		1262-68	xxx	400	200	

(suite de la page 4)

Pourquoi tant de retard ? Tout simplement parce que la dernière émission à l'effigie de Léopold Ier venait à peine d'être mise en circulation. Nos gouvernants d'alors, qui avaient le souci d'économiser les deniers de l'Etat, décidèrent que les cinq timbres de l'émission de 1865, à peine connus du public ne devaient pas aller au pilon. Ils servirent donc à l'affranchissement des correspondances.

Cependant, il fallait combler une lacune, celle relative à l'affranchissement des imprimés. C'est pourquoi, le 1er juin 1866, une série de trois vignettes dite "Petits Lions", comprenant deux fois le 1 c, le 2 c et le 5 c, fut émise.

Il faut dire que le premier tirage fut imprimé en feuilles non dentelées parce que la firme qui s'en occupait n'avait pas eu le temps de perforer les feuilles. Puis vint le 1 c dentelé qui rejoignit ses frères de 2 c et 5 centimes. Le 1 centime non dentelé fut le dernier timbre belge à avoir été débité dans le public. C'est l'une des raisons pour laquelle la cote est six fois plus élevée que celle de son frère presque jumeau.

Ces timbres, catalogués N° 22 à 25 ont atteint de gros tirages : les 1 c respectivement 6.795.000 et 173.205.000 ! (tirage maximum jamais atteint en Belgique), le 2 c 4.740.000 et le 5 c 7.320.000 unités.

Entre le 15 novembre 1869 et le 1er avril 1878 fut imprimée l'émission dite de 1869 qui comportait douze vignettes dont huit à l'effigie du roi Léopold II vu de profil tourné à gauche. Les quatre premiers timbres, de 1 c vert au 8 c lilas pâle étaient frappés aux armes du royaume avec chiffre au centre. Ils étaient destinés à l'affranchissement des journaux et imprimés.

Cette série est intéressante à de nombreux titres. Elle permet au collectionneur qui veut se spécialiser un très vaste champ de recherche. Elle est d'abord la première émission qui porte le nom "Belgique". Elle possède aussi le timbre fleuron de toute notre philatélie : le 5 Fr brun-rouge qui, lui, fut imprimé en 1878. Ce timbre était destiné à représenter l'escompte prélevé par la poste sur les effets de commerce qu'elle endossait ainsi que les sommes destinées à la Caisse d'Epargne. Mais ce timbre affranchissait aussi, dans une faible mesure toutefois, des lettres assurées pour de grosses sommes à destination des pays étrangers. Ce timbre a la plus forte cote du catalogue. Cette forte estimation indique à quel point il est rare. Sa renommée a gagné depuis longtemps l'étranger mais elle a aussi tenté l'adresse coupable de certains faussaires dont le fameux Sperati. C'est d'ailleurs la seule vignette postale belge que ce faussaire imita.

Le 5 Fr existe encore en brun-pâle. Il vaut, neuf, 250.000 Fr. Autant dire qu'il n'y en a que quelques exemplaires. Les timbres de 5 Fr oblitérés sont estimés à 50.000 Fr. Authentiques et en très bon état, ils sont très

(suite page 8)

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à	
114	Belgique	R272-77	xxx	190	90		
115		1278-85	xxx	85	40		
116		1286	xxx	90	45		
117		1287-89	xxx	95	45		
118		1293-97	xxx	90	45		
119		1304-05	xxx	50	25		
120		1313-17	xxx	40	20		
121		1329-31	xxx	65	30		
122		1333-36	xxx	35	20		
123		1337-43	xxx	95	45		
124		1354-58	xxx	70	35		
125		1399-1403	xxx	65	30		
126		1404-09	xxx	52	25		
127		1448-51	xxx	65	30		
128	1466-69	xxx	95	45			
6e 129	Belgique	245-48 (4)	xxx	800	350		
130		429-35	xxx	5500	3200		
131		519-26	xxx	2250	1300		
132		924-26	xxx	1060	530		
133		823-25	xxx	1000	595		
134		927-29	xxx	7250	4500		
135		961-63	xxx	625	325		
136		1147-49	xxx	500	325		
137		1182-87	xxx	650	380		
138		PA 15-23A	xxx	1100	495		
139		BF 18	xxx	800	400		
140		BF 20	xxx	1500	750		
141		BF 40-41	xxx	240	120		
142		C.P. 294	xxx	450	270		
143		C.P. 399-401	xxx	800	475		
144	Belgique	1371	xxx	200	100		
145		1505-07	xxx	70	35		
146		924 (4)	xxx	1200	600		
147		1028 (2)	xxx	110	55		
148		1066 (3)	xxx	105	50		
149		1068 (4)	xxx	900	450		
150		1068 (2)	xxx	450	225		
151		1069 (4)	xxx	1200	600		
152		1071 (2)	xxx	200	100		
153		1371	xxx	200	100		
154		1385-80 (4)	xxx	180	90		
155		1385-88	xxx	45	22		
156		1399-1403	xxx	65	32		
157		1427-31	xxx	60	30		
158		1470-73	xxx	100	50		
159		France	1782;1791;1775;1778;1781	xxx	12,25	29	
160			1702-03	xxx	8,5	34	
161		Belgique	1499	0	45	22	
162	1304-05		0	50	25		
163	1738-41		xxx	150	75		
164	1677-82		xxx	550	275		
165	1639		xxx	50	25		
166	1505-07		xxx	70	35		
167	1571-72		xxx	60	30		
168	Congo bel		3	0	1650	825	
169		9	0	750	375		
170		11	0	15000	7500		
171		12	0	3000	1500		
172		26	0	80	40		

malaisés à trouver.

La variété des encres et des papiers employés dans cette émission fleuve en fait tout le charme. De nombreux collectionneurs ne nous contrediront certes pas.

A suivre.....

NOUVEAUX TIMBRES SUISSES

A l'occasion du centenaire du chemin de fer du Saint-Gothard, les postes fédérales suisses ont émis le 18 février écoulé, deux timbres-poste de 40 cts chacun.

C'est le 1er juin 1882 qu'il fut officiellement inauguré au milieu de l'allégresse générale. Six mois plus tôt, le 1er janvier 1882, le tunnel long de 15 Km, dont la construction avait duré tout juste 10 ans, était entièrement achevé et les premiers trains pouvaient circuler entre Göschenen et Airolo. Vers 1850, diverses études avaient été entreprises en vue de la construction d'une ligne de chemin de fer à travers les Alpes. Après maintes discussions, ce sera finalement un événement politique - l'unification de l'Italie - qui une dizaine d'années plus tard fera prendre corps à l'idée du percement d'un tunnel au St-Gothard. Le "Comité du St-Gothard" fondé par les cantons et les villes qui soutenaient ce projet s'employa alors énergiquement à le faire avancer. En accordant en 1863 une concession pour la construction des "lignes de chemin de fer de plaine" Chiasso-Bellinzona-Biasca et Bellinzona-Locarno, qui furent achevées et mises en service entre 1872 et 1874, le canton du Tessin lui aussi contribua à donner une vigoureuse impulsion au projet du St-Gothard. L'adoption par la Suisse et l'Italie d'abord en 1869, puis par l'Allemagne en 1871, de l'accord appelé "Convention du St-Gothard" fut le dernier acte précédant le début de la construction du tunnel ferroviaire destiné à relier par la voie la plus courte les importants centres économiques et industriels de Belgique, des Pays-Bas, de l'est de la France et d'Allemagne à ceux d'Italie du nord.. La ligne de chemin de fer du St-Gothard, qu'on électrifia aux environs de 1920, a largement comblé les espoirs de ses promoteurs, à telle enseigne qu'aujourd'hui encore elle reste de loin, tant pour les voyageurs que pour les marchandises, la plus importante liaison ferroviaire entre le nord et le sud de l'Europe. Conçus par Celestino Piatti, de Duggingen, les 2 timbres de 40 cts forment une paire avec pont symbolisant un lien jeté entre le passé et le présent. L'un des timbres représente une locomotive à vapeur du type C 4/5 (N° 2805), construite par les ateliers Maffei, à Munich, et qui en 1906, sur l'ancienne ligne du St-Gothard était surtout utilisée pour la traction de renfort et le remorquage de trains de marchandises. Par contraste, l'autre timbre montre une locomotive électrique Re 6/6, appartenant à une série mise en service entre 1972 et 1981, et qui, avec ses 10.600 CV et sa vitesse maximale de 140 km/h, se range parmi les plus puissantes et les plus modernes. Quant au pont reliant les deux timbres, il n'a aucune valeur d'affranchissement; il représente, pour symboliser la prééminence de l'homme, un fragment du monument de Vincenzo Vela (1820-1891) érigé sur la place de la gare d'Airolo à la mémoire des ouvriers morts lors de la construction du tunnel.

- A la même date, cinq timbres-poste spéciaux seront émis :
- 20 cts : Centenaire de la société suisse des hôteliers
 - 40 cts : 150e anniversaire de la Société fédérale de gymnastique
 - 70 cts : Cinquantenaire de l'Union internationale de l'industrie du gaz
 - 80 cts : 150e anniversaire du Musée d'histoire naturelle, Berne
 - 1 Fr 10 cts : Centenaire de la société suisse des industries chimiques